

À la mairie, ils dénoncent « les mises au placard aux frais du contribuable »

« Non-renouvellement de contrats d'insertion et de CDD, mise au placard de cadres pour en embaucher d'autres, manque de communication avec le directeur des services », la CGT et FO montent au créneau à la ville de Dunkerque.

PAR DIDIER DUPUIS
dunkerque@lavoixdunord.fr

DUNKERQUE

1 « On a exploité les jeunes, on les jette ».

CUI, CAE, contrats d'avenir, peu importe les appellations, les possibilités d'employer des jeunes en insertion sont nombreuses et l'ancienne municipalité ne s'en privait pas. FO et la CGT dénoncent l'arrêt progressif de ces contrats: « On a exploité des jeunes, on les jette », estime Hubert Desmet (FO).

« On a cru comprendre que la priorité était l'emploi mais il appartient à l'administration de permettre à ces jeunes une réinsertion. Or, dans le temps, on va les arrêter un à un pour perdre des dizaines voire des centaines de jeunes. Même chose avec les vacataires qui faisaient quelques heures par semaine. Et on nous dit qu'il faudra redéployer en interne », ajoute Bruno Dhondt, secrétaire général de la CGT.

2 « On met des cadres au placard pour en recruter d'autres »

Comme l'avait fait Joëlle Crockey lors d'un conseil municipal, mais en se défendant de faire de la politique, FO et la CGT évoquent



Hubert Desmet, Christine Bodart (FO), Dominique Decourtet et Bruno Dhondt (CGT), les syndicats majoritaires de la ville.

« une chasse aux sorcières » organisée à la mairie. « Le tout aux frais du contribuable ».

« On met au placard des cadres A, parfois d'une grande compétence, qui continuent à toucher le même salaire, pour en recruter d'autres à Roubaix, Saint-Étienne ou Grenoble. D'autres CDI (pas statutaires) ont été licenciés et on prie

certain de prendre leur retraite dès que possible. On utilise de l'argent public pour régler ses comptes, et on nous parle d'austérité », peste Christine Bodart, secrétaire générale FO. « Avec la nouvelle municipalité, c'est "Faites ce que je dis, pas ce que je fais". »

3 « On n'a pas d'interlocuteur, l'exaspération monte »

FO et la CGT dénoncent enfin le manque de dialogue avec François Corbier, le directeur général des services. « On peut lui demander rendez-vous, lui envoyer des mails, tout faire pour le voir, il ne veut même plus qu'on passe par

lui. Il nous arrivait de nous plaindre avec l'ancienne municipalité, mais dans la demi-heure, on était à la table des négociations. On pouvait défendre le personnel. Là, rien, et on apprend que l'épouse du DGS a été embauchée à la communauté urbaine. C'est grotesque », estime Hubert Desmet, qui donne rendez-vous: « On sent monter l'exaspération des agents et ce n'est qu'un début. » ■

LA PAROLE À L'ÉLU

Nommément mis en cause par les syndicats CGT et FO, François Corbier, le nouveau directeur général des services de la ville de Dunkerque, n'a pas répondu à notre demande d'interview. Comme la règle instaurée par Patrice Vergriete l'impose désormais, ce sont les élus qui ont le monopole de la communication municipale ou communautaire. Ainsi, sur ce dossier des ressources humaines, le chargé des relations avec la presse nous a « orientés » vers Étienne Duquennoy, l'adjoint au maire chargé du Personnel. Les agents et techniciens, eux, sont réduits au silence, laissant la parole à l'élu concerné. Tant qu'il maîtrise son sujet, ça va...

Étienne Duquennoy répond : « Fini les contrats de complaisance »

Adjoint au maire chargé du Personnel, Étienne Duquennoy démonte un par un les arguments avancés par les organisations syndicales. Et il profite de l'occasion pour replacer la gestion des services municipaux (1) dans « un contexte difficile pour le Dunkerquois », estimant que la nouvelle équipe a fait « le choix d'adapter le service public aux besoins des habitants, avec des moyens à la hauteur des objectifs ». « Les syndicats auraient préféré qu'on augmente les impôts ou qu'on baisse le niveau de rémunération des agents ? Non, on a fait le choix du maintien du 13^e mois, de l'avancement de l'ancienneté, de la prime vacances ou encore de la non-révision du temps de travail, de la mutualisation de certains services et du redéploiement interne. »

Les contrats d'insertion. — « C'est vrai qu'il y aura une légère diminu-

tion des contrats d'insertion (environ 10%), mais j'ai été frappé par les modalités de recrutement de l'ancienne équipe municipale, qui signait des contrats de complaisance, en fonction des promesses de vote. La situation était délirante, c'est fini ! La mairie n'est pas une entreprise d'insertion, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de solidarité. Seulement, tant qu'à faire de l'insertion, autant bien la faire, avec des progrès en termes de qualification à la sortie. On préfère faire un peu moins, mais mieux. »

Aucune mise au placard. — « On respecte les agents pour les convictions citoyennes qu'ils exercent en dehors du temps de travail. Il n'existe aucune mise au placard, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des cadres qui bougent. Mais c'est en fonction des nécessités de service, sur des questions professionnelles, pas poli-

tiques. »

Le nouveau directeur général des services dans les clous. — Pas le mieux placé pour défendre François Corbier, nommément mis en cause par FO et la CGT, Étienne Duquennoy renvoie les syndicats aux textes de lois qui encadrent le rapprochement des époux dans les collectivités.

Et il estime que « c'est un comble » de reprocher un manque de concertation de la nouvelle équipe: « Je respecte les organisations syndicales lorsqu'il y a écoute et respect. J'ai reçu à de très nombreuses reprises les syndicats, certains en ont usé et abusé. Nous avons fait deux enquêtes dans les services, il en ressort que 75 % des personnels jugent le climat social plutôt bon. » ■ D. DUP.

(1) La masse salariale, pour 2015, est estimée à 75 millions d'euros (93 millions d'euros avec Saint-Pol et Fort-Mardyck).

« Nous avons fait le choix d'adapter le service public aux besoins des habitants, avec des moyens à la hauteur des objectifs. Les syndicats auraient préféré qu'on augmente les impôts ou qu'on baisse le niveau de rémunération des agents ? »

ÉTIENNE DUQUENNOY

